

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

**Bulletin de liaison No 34
2^e trimestre 2025
22 juin 2025**

Matière

- 1- La patrie avant le pays**
- 2- Vexillologie canadienne française**
- 3- Ô Canada**

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- La patrie avant le pays

Gilles Verrier



La patrie avant le pays

Les Canadiens-Français avant le Québec

La reconnaissance statutaire de notre peuple avant le souverainisme

Nos droits nationaux avant l'inter (multi) — culturalisme

Rétablissons une vérité. La majorité de francophones au Québec est une fausse majorité, c'est une illusion d'optique qui cache la vraie minorité que sont les francophones au sein du Canada.

Cette minorité, qu'elle soit du Québec ou qu'elle se situe ailleurs au Canada n'a pas le droit de se prononcer sur son avenir de manière indépendante. L'impossibilité de s'exprimer en son propre nom, l'impossibilité pour elle d'avoir une voix au sein même du multiculturalisme canadien, n'est-ce pas là une funeste ironie. Le multiculturalisme du Canada se fonde sur la négation de l'existence même des Canadiens (et Acadiens), peuple historique et fondateur du Canada.

Notre négation nationale est d'abord enracinée dans le régime fédéral, certes, mais elle ne s'était jamais imposée aussi nettement avant Pierre Elliot Trudeau. Dès son arrivée au pouvoir, Trudeau s'empresse à redéfinir le Canada comme un pays d'anglophones et de francophones épurés de leur communauté nationale d'appartenance. Si les anglophones qui dominent le jeu sociopolitique depuis la Conquête n'en souffrent pas, le changement sera dramatique pour le peuple canadien-français dont l'existence est fragile.

Cependant, sous le leadership de Daniel Johnson père, et, concurremment, à l'initiative des sociétés Saint-Jean-Baptiste et de la société civile, les Canadiens-Français avaient fait montre d'un sursaut de vitalité. Cette volonté de vivre s'était manifestée sur le plan constitutionnel : l'existence des Canadiens-Français et Acadiens est alors clairement revendiquée et trouve son écho jusqu'au sommet de l'État canadien. Ensuite, l'événement d'envergure que sont les États généraux du Canada français manifeste concrètement la volonté d'un peuple de se projeter dans l'avenir.

Dès lors, deux camps s'affrontent. Celui de Trudeau, l'antinational, et l'autre, formé de la mouvance canadienne-française et acadienne. L'opposition entre les deux est frontale et irréconciliable. Un nouveau venu dans ce contexte délicat où se décide l'avenir du Canada semble être ni d'un camp ni de l'autre, mais quelque part entre les deux. C'est le joker qui pouvait faire pencher la balance en faveur d'un camp ou de l'autre. En pratique, René Lévesque détourne la lutte des Canadiens-Français au profit du camp Trudeau. Cette perspective est facilement démontrable quand on examine l'approche référendaire, la pièce maîtresse qui va isoler le Québec derrière le rideau bleu de la québécoité. Un « destin commun » qui n'avait jamais existé entre les deux communautés va prendre le Québec pour fondement exclusif et radicalement changer la perspective d'un peuple : les Québécois voient le jour. Un nouveau peuple est né ! Formé sur le modèle trudeauiste, il est composé d'anglophones et de francophones. Encore ici épurés officiellement de toute appartenance nationale enracinée.

La genèse de la voie référendaire parle d'elle-même. L'affaire est d'abord sérieusement discutée à Ottawa dès 1969. Claude Morin s'en fait le promoteur dès son adhésion au PQ en 1972. Il peut compter sur René Lévesque, Guy Joron et d'autres pour vaincre l'opposition à cette formule qui va noyer définitivement notre cause nationale. Le débat se prolonge sur deux ans, mais le projet est finalement adopté en 1974 lors d'un congrès tumultueux, 30 % d'opposants tenaces votent contre. Et pour cause. Le référendum verrouille l'impossibilité pour notre peuple de parler en son propre nom. De fait, il met fin à l'existence des Canadiens-Français sur le plan politique, ce qui réalise au Québec le vœu le plus cher de Pierre Elliot Trudeau qui, lui, mettait en place le même programme pour l'ensemble du Canada.

L'analyse esquissée plus haut met en évidence la grande difficulté qu'il y a à redonner une voix aux Canadiens-Français au sein du Canada. Il faut retenir que, consciemment ou pas, les fédéralistes et les souverainistes, agissant chacun à leur niveau, se sont donné la main pour faire disparaître un peuple.

2- Vexillologie canadienne française

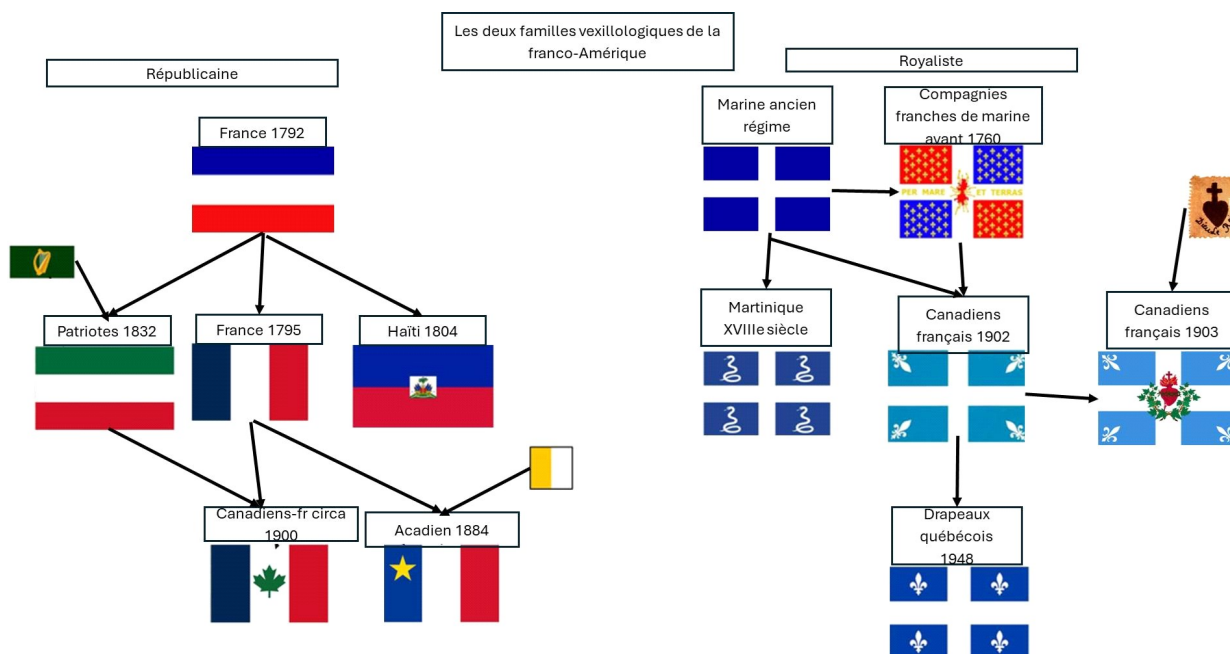
Guy Huard

C'est Maurice Duplessis qui le 21 janvier 1948 fit hisser le fleurdelysé – bannière nationale officielle du Québec – au mât de l'Hôtel du Parlement du Québec, damant le pion au reste du Canada incapable de se séparer de l'Union Jack impérial, qui, disons-le, était aussi arboré par notre Parlement provincial. Au lendemain de l'adoption par le Parlement de Westminster de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique donnant naissance à la Confédération canadienne, la province de Québec avait reçu de la reine Victoria un blason qui appliqué au Blue Ensign devait représenter la province de Québec. Cette bannière, quoiqu'officielle, fut peu utilisée. Le Blue Ensign a été adopté par d'autres anciennes colonies britanniques, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les autres provinces fondatrices du Canada reçurent aussi leurs blasons, puis les provinces de l'Ouest à mesure de leur création. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, en fin de compte, emboîtant le pas à la dynamique de « Nation-building » canadien des années 1950, qu'elle songèrent à émuler le drapeau fédéral canadien de l'époque, le Red Ensign – drapeau de la marine marchande britannique, ça fleure bon la Compagnie britannique des Indes orientales, moteur commercial de l'Empire au XIXe siècle... – frappé des armoiries du Canada, en y appliquant leurs propres blasons. Puis vint, dans l'anticipation du centenaire de la Confédération le débat sur un drapeau proprement canadien, qui accoucha finalement de l'unifolié que nous connaissons tous. Depuis, seulement l'Ontario et le Manitoba ont conservé le Red Ensign arborant leur blason distinctif.

Comme le montre le diagramme ci-dessous, produit par l'historien Édouard Baraton, le fleurdelysé officiel est le produit d'une évolution, version modernisée d'une bannière lancée en 1902 que l'on appelle le Carillon, car son créateur, l'abbé Elphège Filiatreault, curé de la paroisse Saint-Jude dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, qui voulait créer un drapeau proprement canadien-français, aurait lui-même été inspiré d'une bannière religieuse comportant des fleurs de lys arborée par les miliciens canadiens lors de la célèbre bataille victorieuse du Fort Carillon contre l'armée britannique lors de la guerre de Sept Ans, à l'endroit maintenant nommé Ticonderoga, dans l'état de New York. Cette bannière religieuse historique, une relique, fut longtemps conservée par les Récollets de Québec, puis mise au jour par Louis de Gonzague Baillargé et intégrée dans son tube de laiton protecteur à la procession annuelle de la Saint Jean Baptiste dans cette ville. Elle repose maintenant au Musée de l'Amérique française. Une variante du Carillon, frappé du Sacré-Coeur en son centre, fut arborée par la Société Saint-Jean-Baptiste jusqu'à ce qu'elle le remplace par le fleurdelysé officiel. Le Carillon Sacré-Coeur est encore déployé par une mouvance catholique pratiquante au Québec qui a toujours tenu à se désigner canadienne-française, malgré l'ingénierie sociale québécoisante de la Révolution tranquille.

C'est en fait le Carillon de l'abbé Filiatreault qui remplaça le premier jusqu'au 2 février l'Union Jack au mât de l'Hôtel du Parlement de Québec. Il avait été promu dès 1947 par le député indépendant René Chaloult pour remplacer le Blue Ensign. C'est Burrough Pelletier, entrepreneur de la ville de Québec et fin connaisseur de l'art héraldique, qui suggéra de redresser les fleurs de lys.



Entre la répression du soulèvement des Patriotes en 1838 et la victoire de l'Alma en 1854 par les troupes franco-britannique en Crimée contre la Russie, les Canadiens-Français vécurent sans bannière patriotique nationale aucune. La célébration au Québec de cette victoire des anciens ennemis maintenant alliés vit ainsi le pavoisement côte-à-côte du tricolore républicain français et de l'Union Jack impérial. Ce pavoisement redoubla l'année suivante pour accueillir à Québec *La Capricieuse*, le premier vaisseau officiel français depuis la Conquête à s'y rendre. Le tricolore français sera par la suite largement utilisé par les patriotes canadiens-français, d'autant plus qu'il constituait en quelque sorte un clin d'oeil à l'étendard des Patriotes de 1837-38. Il était souvent flanqué de la bannière papale lors des manifestations patriotiques, notamment les parades de la Saint Jean Baptiste, témoignant d'une sourde lutte entre « rouges » et ultramontains dans le champ symbolique. Le Carillon de l'abbé Filliatreault voulu finalement réunir les deux factions autour d'un symbole rassembleur proprement canadiens-français, ce qui ne s'avéra que très progressivement dans la première partie du XXe siècle.

Précédant l'abbé de deux ans, d'autres, aussi à la recherche d'une bannière plus canadienne-française, avaient ajouté une feuille d'érable verte au tricolore républicain français, à l'époque ou en Acadie on faisait de même en le frappant d'une étoile jaune, *Stella Maris*, symbole important chez ce peuple maritime. Sans doute beaucoup trouvaient-ils un certain réconfort à s'identifier ainsi à la mère-patrie, si indigne qu'elle ne fût, participant de sa grande culture, énergisant ainsi leur résistance à la pression assimilatrice. Il est par ailleurs indubitable qu'une circulation constante d'artistes, écrivains politiques et autres notables se produisait entre le Québec et la France. Paris était alors la capitale culturelle du monde et on y venait de tous les pays. Disons que c'était naturel pour nous.

À noter également que la fleur de lys était arborée sous une forme ou l'autre dans les pavoisements patriotiques canadiens-français bien avant l'abbé Filliatreault. Elle était en particulier bien en évidence lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Québec en 1880, où avaient été conviés tous les Canadiens-Français d'Amérique, dont le nombre en Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New York avoisinait alors les 400,000, nombre relativement considérable comparé au million et demi de Canadiens-Français au Canada. On comprend pourquoi l'émigration de masse vers les filatures Yankee était à l'époque désignée ici de *Grande saignée* !

Pour notre part, à la Fédération des Canadiens-Français, soucieux de souligner une dimension historique continentale au-delà du « rideau bleu » qui encercla le Québec avec la Révolution tranquille, il nous semble qu'une unique fleur de lys blanche sur un fond bleu,

évoquant le drapeau officiel du Québec sans l'être, serait un symbole canadien-français unique ayant la portée nécessaire.



La fleur de lys est utilisée à ce jour dans leurs bannières par la plupart des communautés canadiennes -françaises du reste du Canada et symbolise chez nos voisins du Sud tout ce qui est historiquement français, sans que ce soit, ironiquement, le tricolore républicain. C'est donc dire que le symbolisme d'usage du fait français au États-Unis est la fleur de lys, enracinée dans une histoire qui n'a pas commencé en 1789, en 1867 ou en 1960.

Pour plus de détail sur la question vexocollogique au Canada français, voir l'excellente fiche de Wikipédia à https://fr.wikipedia.org/wiki/Drapeau_du_Québec.

3- Ô Canada

*À l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste 2025, un essai original de **Marc Dunlay**, membre de la FCF, sur l'hymne national des Canadiens-Français. Le texte original, légèrement remanié, propose une réflexion multidimensionnelle sur l'œuvre écrite par Basile Routhier en 1880. Ce texte pourrait susciter des réactions chez nos lecteurs, s'il y a lieu, elles seront publiées dans le prochain Bulletin.*

Ce n'est que cent ans après sa création que l'Ô Canada a finalement été adopté officiellement comme hymne national du Canada, amputé de son accent circonflexe, montrant bien la déférence que savaient afficher les Anglais face au concept d'appropriation culturelle au carré, puisqu'il s'agit de surcroît d'une appropriation identitaire. Tout comme notre Céline devenue Celine. Circonflexe, aigu, c'est français grave. Un siècle plus tard. En 1980, l'année même du premier référendum sur l'indépendance du Québec, qui s'est soldé par un échec pour les partisans du oui, embaumés au milieu des Floralies mortuaires du Montréal non cédé. L'année même où les Canadiens-Français allaient se débarrasser une fois pour toutes de leur identité en échange d'un pays qui n'est toujours pas venu.

Cent ans auparavant, sir Adolphe-Basile Routhier, juge, avait écrit le texte original français, une poésie inspirée de la musique du compositeur Calixa Lavallée. Officieusement, la commande aurait été faite par l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province, afin que les Canadiens-Français aient leur hymne au moyen duquel ils pourraient s'identifier comme groupe, comme nation. Avec le temps, la mélodie portant cet hymne est devenue la pièce musicale la plus jouée et la plus connue jamais composée par des Canadiens-Français. Mais voilà, les Québécois ont négligé leur hymne national à partir des années de la Révolution tranquille et le gouvernement fédéral l'a adopté pour l'ensemble des Canadiens, même si au départ il a été composé pour représenter les Canadiens-Français du Canada, ou plutôt le Canada-Français lui-même. En effet, le titre en son entier s'énonce :

Ô Canada, terre de nos aïeux

Ce sont d'ailleurs pratiquement les seuls mots de tout l'hymne avec lesquels la traduction anglaise a tenté un rapprochement.

La première de l'œuvre a eu lieu à Québec, sur les Plaines d'Abraham, le 24 juin 1880, fête de la Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français. La Saint-Jean, renommée Fête nationale par les Québécois de la Révolution tranquille. C'est ahurissant de constater à quel point ladite Révolution tranquille a pu jouer un rôle de premier ordre dans la réinitialisation de la société.

L'identité même de la nation qu'on voulait affranchir du joug oppresseur de la foi, sa conviction d'être, ses valeurs, ses coutumes, ses rites, son vivre ensemble sur le perron de l'église et ses parlementeries. **Mais un peuple qui renie son identité, un peuple qui s'est délesté de son appellation contrôlée peut-il en attirer d'autres?** On a dit des Canadiens-Français qu'ils constituaient un groupe ethnique, fermé, obscurantiste... Qu'en est-il du temps où les Canadiens-Français inclusifs ont pu adopter leurs frères irlandais ou écossais, Hodgson, Pettigrew, Ryan, O'Neil, Quinn, Fitzback, Ross, Cotnam, Talbot, Johnson, Allison, Mooney, Slight, Fraser... mes voisins, mes compagnons de classe, tous Canadiens-Français, dans une petite ville du Bas-St-Laurent à 99.5 % francophone, on disait française en ces temps-là. Les Catalans, qui cherchent à réaliser l'indépendance, veulent quitter l'identité espagnole et s'affirmer comme Catalans de souche. Il en est de même pour les Écossais, ceux-ci veulent s'affirmer en tant qu'Écossais de souche. Par ici, le problème, c'est que les Québécois tentent de se désaffirmer en tant que Canadiens de souche. C'est un peu l'envers de la raison. On n'en est pas à une contradiction près. On ne sait plus qui on est, d'où l'on vient, ni où l'on s'en va, mais en tant que progressistes, on sait qu'on y va. Alors, on se dit citoyen du monde, sans racines, mais de souche a priori. On vague à l'âme, ballotté par les mers du moment comme du plancton au gré des courants publicitaires. Un Québécois errant. Notre nouvel ancien hymne national. Supprimons-en les accents aigus, n'ayons peur de rien.

*Un Québécois errant
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Son pays étranger*

Le texte original en français de l'Ô Canada révèle des différences fondamentales de la conception du pays par rapport à la version anglaise. Comme énoncé plus haut, sauf le titre, ou premier vers, ainsi que la thématique de la gloire propre à un hymne qui sert à louer le pays et soulever la fierté de la population, bien peu de liens peuvent être tissés entre les deux versions, mêmes si les deux textes utilisent la figure de style de la personnification qui permet de s'adresser au pays comme à un être humain.

À tout seigneur tout honneur ! Pour mémoire historique dont je ne me souviens plus, nous nous attarderons sur le texte complet de Routhier. Quatre strophes, ça semble ne plus finir. Mais nous sommes à la fin du dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne, comme vous pourrez le constater. Les gens croient à l'éternité, alors ils prennent leur temps. C'est l'époque des opéras tétralogiques et des longs romans de misérables. Toutefois, jusqu'à tout récemment, on ne chantait que la première strophe. Aujourd'hui, on la chante en bilingue et l'on fait la mise au jeu.

Personne ne sera surpris de constater qu'il n'est pas question de laïcité républicaine dans l'hymne du Canada-Français, au contraire, chacun y découvrira une relation très étroite non seulement entre la nation et le religieux, mais aussi entre la nation et la monarchie. George-Étienne Cartier, un vendu, diront certains, un acheté diront d'autres, eh bien! Cartier ne disait-il pas que nous n'étions plus des Français, mais bien des citoyens anglais qui parlent français? Et à cette époque, la monarchie française ayant été abolie, si le chœur entonne, *Amour sacré du trône et de l'autel* et termine sa prestation par ces paroles, *Pour le Christ et le roi*, il faut comprendre qu'il est bien question du roi d'Angleterre qui était reine à cette époque. C'est la réunion de l'Église catholique française et de la royauté britannique anglicane. Une sorte d'angli-catholicisme ou de franco-anglicanisme unique au monde. Nous étions ultramontains du fait du Haut-Clergé, nous le sommes demeurés trop longtemps, nous aurions pu organiser notre Église à la gallicane, la nationaliser en quelque sorte. Nous n'avions pas à la jeter aux orties comme nous l'avons fait. Rappelons que c'est peut-être pour cette raison que la devise de la monarchie britannique, *Dieu et mon droit*, exprimant la réunion de l'Église et de l'État, ont dû être acceptés sans difficulté par une communauté de fervents catholiques parlant français. La devise de la monarchie britannique, reconnaissant l'existence de Dieu et énoncée en français, c'était, pour l'Église, comme un cadeau tombé du Ciel. C'était en tout cas beaucoup mieux que la devise républicaine de la France, qu'il faut parfois considérer dans son expression non tronquée, Liberté, Égalité, Fraternité, ou la Mort, je tiens à le souligner. C'est pour des raisons analogues que La Marseillaise n'a jamais beaucoup plu à une société pacifique comme celle du Canada-Français, et des expressions comme Aux armes, citoyens, L'étendard sanglant est levé et Qu'un sang impur abreuve nos sillons n'étaient sûrement pas du goût du clergé catholique. Les deuxième et troisième strophes de l'Ô Canada nomment l'habitant du pays, le Canadien, et ce Canadien, c'est lui, assurément le Canadien-Français qui vit sur les bords du fleuve géant et son patron, le précurseur du vrai Dieu, est saint Jean-Baptiste. La race fière, la loyauté, l'harmonie, l'honneur, la liberté, tout cela sous le joug de la foi. La charte des valeurs de la nation canadienne-française en résumé.

Attardons-nous à la première strophe que tout bon Canadien-Français savait de mémoire, car il l'avait chantée souvent à l'école primaire. Les Papyboomers la connaissent par cœur. On préférait alors au mot chanter, le terme entonner qui encourageait à y mettre plus d'ardeur. Et, comme dans la traduction anglaise, la figure employée réfère à une personne à qui on s'adresse, mais, dans le texte français, cette personne est plus concrète, puisqu'elle a un front glorieux, et des bras courageux. **Pour le Canadien-Français, le pays possède une histoire épique, un passé ancestral, des racines chrétiennes trempées de foi. Et ce pays, ce nouveau Canada âgé de treize ans à peine, a été institué pour protéger le Canadien-Français, devenu minorité chez lui, et protéger ses droits en tant que nation, car lui et ses ancêtres sont d'ici depuis deux siècles et demi à ce moment-là, en 1867. C'est du moins ce qu'il chante et ce qu'il espère, ce qu'on lui a promis.** Un pays protecteur, car la menace américaine est très présente depuis la guerre de Sécession de 1864, d'autant plus que le clergé se désole de voir s'expatrier tant de Canadiens-Français vers les États-Unis, une époque de grande saignée et qu'on essayait de contrer par la colonisation. Tout Canadien-Français connaît cette époque où il a tant aimé se retrouver en regardant les Belles Histoires des Pays d'en Haut.

*Ô Canada ! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux !
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix !
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits,
Protégera nos foyers et nos droits.*

*Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau.*

*Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau.
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau,
Il gardera l'honneur de son drapeau.*

*De son patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'auréole de feu.
Ennemi de la tyrannie
Mais plein de loyauté,
Il veut garder dans l'harmonie,
Sa fière liberté.*

*Et par l'effort de son génie,
Sur notre sol, asseoir la vérité,
Sur notre sol, asseoir la vérité.*

*Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel !
Parmi les races étrangères,
Notre guide est la loi :*

*Sachons être un peuple de frères,
Sous le joug de la foi.
Et répétons, comme nos pères,
Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le roi ! »
Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le roi ! ».*

La version anglaise présente une vision du monde assez différente de l'original français. Elle est également plus récente et a dû subir quelques remaniements. Et avant que l'hymne ne soit adopté officiellement, les Canadiens de langue anglaise ont longtemps préféré le God save the Queen. À la suite du texte anglais, le lecteur trouvera une traduction à peu près littérale de l'Ô Canada.

*O Canada! Our home and native land!
True patriot love in all thy sons command.
With glowing hearts we see thee rise,
The True North strong and free!
From far and wide, O Canada,
we stand on guard for thee.
God keep our land glorious and free!
O Canada, we stand on guard for thee.
O Canada, we stand on guard for thee.*

*Ô Canada ! Notre patrie et notre terre natale !
Commande chez tous tes fils un authentique amour patriotique.
Le cœur rayonnant, nous te regardons prendre ton essor,
Le vrai Nord fort et libre !
De loin et de partout, Ô Canada,
Nous sommes de garde pour toi.
Dieu protège notre terre, glorieuse et libre !
Ô Canada, nous sommes de garde pour toi.
Ô Canada, nous sommes de garde pour toi.*

Ainsi, le Canada c'est la patrie et la terre natale. C'est le pays où nous sommes nés et qui nous vient de nos pères. Une traduction plus juste donnerait foyer plutôt que patrie. **Dans la version anglaise, la dimension historique du pays est omise.** En effet, on comprend que l'histoire de la communauté anglophone était à l'époque de la première traduction, au début du vingtième siècle, beaucoup moins importante en durée que celle des Canadiens-Français eux-mêmes qui étaient organisés en société florissante avant leur arrivée. Le Canada est alors un espace plus qu'une histoire, un espace totalement conquis au début du vingtième siècle, conquis et libre. C'est le nord authentique de long en large. On pourrait presque chanter, Mon pays, c'est l'hiver. On remarque dans le texte anglais l'idée forte et réitérée de défendre le pays. L'expression *Nous sommes de garde pour toi* fait voir un patriotisme fortement affirmé où le sens du devoir est nettement mis en évidence alors que les Canadiens-Français voyaient dans le pays l'entité qui saurait les protéger. En raison de la reprise du dernier vers, la version anglaise de la strophe se retrouve à exprimer quatre fois l'invocation O Canada. La répétition étant une figure d'insistance, on peut sentir la détermination qui s'y rattache et l'expression de l'engagement volontaire envers la nation. On clame le pays, son immensité et la conquête qu'on en a faits, en anglais. Le Canada est anglais et il est à nous. Les Anglais du Canada, en 1867, ont effectué le grand roque. Ils sont Canadiens et vivent déjà au Canada ! Eh bien ! Redevenons Canadiens. Protégeons la Reine à Québec où se trouve la Citadelle, résidence du monarque britannique, et mettons une tour devant Ottawa.

Dernièrement, des parlementaires ont voulu apporter quelques modifications à la version anglaise dans le but de la rendre plus actuelle, plus politiquement correcte. On a voulu remplacer *all thy sons* par *all of us*, qui faisait plus neutre, plus fémininement correct. Une expression moins genrée. *Our cherished land* a été proposé pour remplacer *Our native land*, qui devait faire plus inclusif pour les nouveaux arrivants. Le fait de naître dans le pays, d'être né Canadien et/ou de parents canadiens, n'avait plus aucune espèce d'importance et était même considéré comme un privilège qu'il fallait s'empresse de dénoncer, sinon d'abolir. Mais les propositions ont été rejetées et on a refusé d'apporter des modifications aux paroles. Ouvrir l'hymne national, c'est comme ouvrir la constitution et ainsi risquer de se retrouver face à Dieu. Face à *God keep our land glorious and free*. Si on enlève le mot God dans l'hymne du Canada, il faudra bien l'enlever aussi dans le *God save the Queen*, isn't it?

... save our gracious Queen,
Long live our noble Queen,
... save the Queen !

Sur le site Citoyenneté et immigration du Canada, on donne la version bilingue.

Ô Canada

NOTRE HYMNE NATIONAL (version bilingue)

*Ô Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits
God keep our land glorious and free!
O Canada, we stand on guard for thee.
O Canada, we stand on guard for thee.*

Personne ne peut changer les paroles du God save the Queen parce qu'il vient de la tradition et n'est donc pas adaptable, en revanche, étant donné que la version anglaise de l'O Canada déjà subi des modifications par le passé, pourquoi ne pas s'inspirer des Anglais, faire comme eux, et nous approprier leur texte et le prendre à notre compte ? Nous y sommes tout de même pour quelque chose dans toute cette histoire. Et puis, nous pourrions le chanter fièrement à la Reyne lors d'une prochaine visite à la maison. Le tout début et la toute fin, ce qui retient le plus l'attention dans un texte, le point de départ de la mélodie et son final glorieux où la tonalité s'affirme et se confirme dans une cadence parfaite, ce qui la rend inoubliable. On enclave la section française comme on a enclavé la province de Québec dans le Canada. Voilà le travail. Et si, pour rire, nous nous enclavons dans leur langue, le temps d'un hymne, pour qu'ils comprennent.

*French Canada
French Canada! Our home and native land!
True patriot love in all of us command.
With glowing hearts we see thee rise,
The True North strong and free!
From far and wide, French Canada,*

*We stand on guard for thee.
God keep our land glorious and free!
French Canada, we stand on guard for thee.
French Canada, we stand on guard for thee.*

La foi gardienne de la langue et la langue gardienne de la foi. S'appuyant l'une sur l'autre, la foi et la nation, la langue et la patrie. Un petit peuple minoritaire, de langue française, a cru souhaitable de former un pays avec les régions voisines du Dominion de l'Empire du Commonwealth britannique, pensant que cela le protégerait et conserverait son identité culturelle et, pour utiliser les termes d'aujourd'hui, leur race d'alors.

Pour remplacer l'Ô Canada, on a proposé d'écrire un nouvel hymne à la gloire du Québec. Seul Raoul Duguay s'est lancé sérieusement dans l'aventure, mais ses jeux vocaux ne peuvent être reproduits par une foule. On a souvent proposé « Gens du pays » de notre grand barde Gilles Vigneault, mais force est d'avouer que, malgré les qualités inhérentes à ladite chanson, celle-ci ne convient nullement à un hymne national et n'a d'ailleurs pas été écrite dans cette intention. Le refrain, une mélodie charmante, se chante sur un rythme de valse. C'est un air qui se danse plus qu'il ne se marche et n'est pas tout à fait le rythme indiqué pour des gens qui doivent se tenir à l'attention. Quant au couplet, il tient plutôt du récitatif et se révèle d'une intonation trop difficile et, en ce sens, présente le même problème que le morceau de bravoure de Duguay. Vigneault parle constamment du pays et de ses gens dans ses chansons, mais il ne le nomme pas... Il nous reste un pays à nommer.

Si jamais le Québec se séparait du Canada comme il a été proposé, les Canadiens conserveraient-ils cet hymne composé par des étrangers? Et que nous continuerions d'entendre lors de parties de hockey à Toronto, à Vancouver, à Montréal même, mais alors seulement en anglais? Pour ce qui est du cinq centième de la découverte du Canada en 2034, les Canadiens seraient obligés de dire que le Canada a été découvert dans le pays d'à côté alors que les Québécois qui vivent sur le Bouclier Canadien diraient que la découverte du Canada ne les regarde pas, même s'ils savent désormais que le God save the Queen a été composé pour demander à Dieu de sauver Louis XIV, Roy de France, et que le Ô Canada renvoie au Canada-Français de leurs aïeux, et que ces deux hymnes ont été composés par leurs ancêtres. Parce qu'avec l'identité québécoise, les aïeux, eh bien! Ce sont désormais, tout au plus, René Lévesque, Pierre Elliot Trudeau et Jacques Parizeau, celui qui a failli gagner le référendum de 1995, qui est entré en politique pour favoriser l'essor économique des « Canadiens-Français », affirmait-il, et qui confessait aimer la Reine et qui a osé avouer la vérité pour finir. Même Maurice Duplessis n'en fait pas partie, ni Maurice Richard, le Canadien du Canadien, ni même Félix Leclerc, le Canadien des Français. Ils ont été relégués dans les oubliettes canadiennes-françaises et réinitialisés comme Québécois. Avant la Révolution tranquille, point de salut!

4- Formulaire d'adhésion

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard. Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Pour recevoir 20 cartes de visite de la FCF, ajouter 10\$.